

Encore une monstruosité : la loi Avia fait des “sleeping giants” des auxiliaires officiels du pouvoir !

écrit par Christine Tasin | 24 janvier 2020



Nous vous avons informé en décembre qu'un amendement des Sénateurs En Marche avait été proposé et ajouté à la loi Avia, qui rendrait ainsi les annonceurs publicitaires pénalement responsables – complices ? – du site sur lequel leurs publicités sont diffusées.

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/20/macron-finance-t-il-les-sleeping-giants-qui-assechent-les-finances-des-sites-patriotes/>

Hé bien c'est fait. Les pervers de l'Assemblée nationale ont encore sévi. La loi Avia n'était pas assez dictatoriale, apparemment. Il fallait voter l'amendement dit “sleeping giants” (voir note) .

Dorénavant, les annonceurs devront produire chaque mois la liste des sites sur lesquels ils ont mis des pubs...

Non seulement cela facilite grandement le boulot des harceleurs et maître chanteurs du net, mais cela conduit incidemment les entreprises à ne plus du tout payer pour des annonces sur les sites mal pensants, la ré-infosphère par exemple, des fois que cela génère des contrôles fiscaux, des factures improbables de RSI ou d'URSSAF... Sans parler du risque pénal évoqué au début de notre article.

Voici le discours d'Emmanuelle Ménard à l'Assemblée... qui n'a évidemment rien changé, avec les élus en Marche au QI d'huître. Parce que, tout de même comme elle le dit avec pertinence : si les medias de réinformation suscitent la haine, faites-les fermer !

Note : pour en savoir plus sur les Sleeping Giants

<https://resistancerepublicaine.com/2019/10/11/sleeping-giants-les-neo-staliniens-qui-veulent-eliminer-les-patriotes-du-debat-public/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/19/les-patriotes-de-watchinggiants-contre-attaquent-face-aux-totalitaires-de-sleeping-giants/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/20/le-commissaire-politique-adrien-senecat-du-monde-un-des-sleeping-giants/>